FINANCE - TRÉSORERIE

Recouvrement amiable et judiciaire : relancer, mettre en demeure et agir

Un impayé s'installe et le dossier reste bloqué faute de savoir quoi faire ensuite. La mise en demeure est envoyée sans effet, la voie judiciaire paraît longue et coûteuse et les pièces justificatives se révèlent incomplètes au moment de saisir le juge. Le temps qui passe réduit les chances de récupérer la somme. Ces cinq heures à distance couvrent la chaîne complète du recouvrement. Le participant sécurise la phase amiable et ses preuves, choisit la procédure adaptée au montant et au profil du débiteur, prépare le dossier de saisine et suit l'exécution jusqu'au paiement ou à la constatation de l'irrécouvrable.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,75 jour — 5,25 h	**À distance**	**À partir de 990 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Chargés de recouvrement credit managers juristes d'entreprise et comptables clients en charge des dossiers contentieux.

PRÉREQUIS
Une pratique du suivi des créances clients facilite le suivi.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Sécuriser la phase amiable et constituer la preuve de la créance
- Rédiger une mise en demeure produisant ses effets
- Choisir la procédure judiciaire adaptée au montant et au profil du débiteur
- Préparer un dossier de saisine complet et recevable
- Suivre les mesures d'exécution et la relation avec le commissaire de justice
- Décider du passage en créance irrécouvrable et de son traitement

03 Programme détaillé

M1 Phase amiable et constitution de la preuve

- Obtenir le paiement sans procédure
- Vérification de l'exigibilité et de la certitude de la créance
- Pièces à réunir dès l'ouverture du dossier
- Rédaction de la mise en demeure et effets attachés
- Négociation d'un échéancier et sécurisation de l'accord
- Cas pratique : Les participants rédigent une mise en demeure sur un dossier incomplet puis identifient les pièces manquantes.

M2 Choix de la voie judiciaire

- Prendre la procédure proportionnée au dossier
- Panorama des procédures de recouvrement et de leurs usages
- Critères de choix selon le montant la contestation et la solvabilité
- Compétence juridictionnelle et éléments de saisine
- Coût prévisible et délais associés à chaque voie
- Atelier : Chaque participant qualifie trois dossiers et justifie la voie de recouvrement retenue pour chacun.

M3 Exécution et sortie du dossier

- Transformer un titre en encaissement
- Rôle du commissaire de justice et principales mesures d'exécution
- Suivi des saisies et répartition des sommes recouvrées
- Conduite à tenir face à un débiteur en procédure collective
- Passage en créance irrécouvrable et traitement comptable
- Mise en situation : Le participant décide de la suite à donner à un dossier dont le débiteur ne répond plus après jugement.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 990 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr